

DEMANDE DE RADIATION AU TABLEAU DE L'ORDRE ETABLISSEMENT SECONDAIRE **QUESTIONNAIRE PERSONNE MORALE**

Cadre réservé au Conseil Régional

Numéro de dossier :

Date de la demande (dossier complet):

Radiation lors de la session du :

A retourner à votre Conseil Régional par mail à : tableau@ordec.fr

Accompagnée de votre assurance responsabilité civile – garanties subséquentes

Dénomination sociale :
Adresse de l'établissement concerné :
Code postal : L Ville : Pays :
Adresse de correspondance :
Code postal : L Ville :
Date d'effet de la radiation ou de la suspension du Tableau de l'Ordre (qui ne peut être antérieure à la date de réception de votre demande):
Veuillez cochez la case correspondante :
 □ L'établissement n'a plus d'activité et fait l'objet d'une fermeture → joindre un avis SIRENE actualisé ou copie d'imprimé Cerfa M2 □ L'établissement a été cédé à un autre cabinet → joindre un justificatif de la cession (contrat d'apport etc)

En cas de reprise par un autre cabinet, l'activité est-elle maintenue dans les mêmes locaux :

Oui, dans ce cas, il faut envisager de solliciter la radiation de la société cédante et l'inscription en parallèle d'un nouvel établissement secondaire pour le cabinet cessionnaire.



DEMANDE DE RADIATION AU TABLEAU DE L'ORDRE ETABLISSEMENT SECONDAIRE QUESTIONNAIRE PERSONNE MORALE

Préciser le sort de la clientèle :		
→ joindre une copie du contrat de cession de clientèle (en fonction)		
Préciser le sort des locaux et des collaborateurs :		
Identité et qualité du signataire :		
Fait à :		
Le:		
Signature :		